

Les Mesneux

N° 5

Bulletin d'information

Mai 1997

Éditorial *Le Culturel s'affirme!*

Veiller à la qualité des Services, au fonctionnement harmonieux des institutions communales et assurer une gestion capable de répondre au mieux aux souhaits des habitants correspond à la mission première de vos élus.

Mais à côté des impératifs concrets d'aménagement du territoire, il y a une dimension culturelle et artistique dont procède également la qualité de la vie et que le Conseil Municipal avec l'aide des acteurs de la vie Associative souhaite développer.

Depuis le début de l'année quelques manifestations ont eu lieu dans notre Salle des Fêtes qui ont permis à certains d'entre vous de nous faire bénéficier de leurs qualités artistiques exceptionnelles. D'autres suivront, auxquels nous vous demandons votre adhésion forte, car c'est aussi dans l'émotion esthétique partagée que l'on peut se rejoindre et ressentir avec force notre appartenance à une identité communale.

Première exposition artisanale et défilé de mode et coiffure. C'était le dimanche 9 mars aux Mesneux.

Ce Dimanche les habitants de notre commune et des environs ont pu assister à une manifestation culturelle tout à fait originale. En effet pour la 1ère fois la municipalité en relation avec l'ASC et Colette coiffure a organisé une exposition artisanale et un défilé de mode et de coiffure. De nombreux artistes amateurs voire confirmés nous ont laissé admirer leurs œuvres. De la pâte à sel à la sculpture en passant par la broderie et la peinture chaque stand valait le coup d'œil.

La visite libre fut interrompue par le défilé qui lui aussi fut très varié en couleurs et en formes. Chaque tête était coiffée par Colette, et les vêtements prêtés par Vertige et Mistral. Les mannequins, tous amateurs, furent très applaudis et l'ambiance très chaleureuse tant en public qu'en coulisse.

Cet après-midi nous a révélé des talents cachés et peut-être suscité de nouvelles vocations.

1° Salon d'Art Visuel des Mesneux. C'était du 12 au 20 avril dernier.

Du dimanche 13 avril jusqu'au dimanche 20 avril la salle polyvalente abritait la première exposition de peinture des Mesneux. On pouvait y découvrir le groupe de peintres rémois Art Création et Culture ainsi que les pastels de Jean Luc Plançon, artiste de notre village. Environ 150

Suite page 10



Les Conseils Municipaux

Compte rendus sommaires des Conseils Municipaux

Renouvellement du bureau de l'association foncière, à savoir 5 membres :

MM. BOUGY Yves, FERY Alfred, GRIFFON Bernard, HUET Georges, JACQUINET Michel.

La seconde moitié des membres a été proposée par l'association foncière à la désignation de la Chambre d'Agriculture à savoir :

MM. LEROY Maurice, LEBOEUF Laurent, MICHAUT Lionel, FERY Didier, TROUSSET Jackie.

Il a été décidé d'augmenter la durée de travail hebdomadaire de Mme COLTIER Sylviane, Agent d'entretien affectée à l'Ecole Primaire, afin d'assurer en plus de la garderie scolaire, le fonctionnement journalier de la cantine scolaire en collaboration avec Mme DEVIE Muriel. Le contrat liant Mme COLTIER à la commune passera donc à 11 heures hebdomadaires, sur l'année, à compter du 1er janvier 1997.

Modification du prix de la cantine scolaire

Le prix de la cantine scolaire a été revu à la baisse et se décompose comme suit : 19 frs TTC prix du repas + 0,70 frs pour le pain + 0,80 frs pour l'eau minérale.

Dissolution du SICOM de Gueux :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 15 voix pour :

- regrette que la prise de compétence du service de ramassage des ordures ménagères par le District de Gueux n'ait pas fait l'objet beaucoup plus tôt d'une étude préalable du coût du service pour les habitants ;
- constate que les propositions avancées récemment par le District de Gueux relatives à la participation des habitants vont pénaliser fortement certaines catégories de contribuables ;

- émet donc pour ces raisons, un avis défavorable à la dissolution du syndicat et demande au District de Gueux d'engager une large concertation sur le projet de financement du ramassage des ordures ménagères.

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal d'une demande émanant de M et Mme BARDOT Lionel domiciliés 11 rue des Crayères à Les Mesneux, concernant l'achat d'une portion de voirie communale d'environ 20,5 m² attenant à leur propriété.

Considérant :

- que cette surface n'est utilisée et entretenue que par M et Mme BARDOT et que de ce fait sa cession n'entraînerait aucune conséquence pour la circulation
- que par ailleurs les opérations connexes de bornage précisant la contenance exacte de la parcelle, devront être réalisées ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide après vote à l'unanimité des présents, moins M. BARDOT qui s'est abstenu ;

- d'accepter le principe de cession de cette surface à M et Mme BARDOT ;

- de fixer le prix de vente à 332 frs HT le m², sous réserve que les opérations connexes de bornage soient prises en charge par l'acquéreur ;

Demande de subvention pour les travaux rue neuve et rue de l'église : avant projet détaillé

Le Maire a exposé au Conseil Municipal le projet relatif au reprofilage, construction et chaussée et trottoir rue neuve et rue de l'église. Le coût de ces travaux a été estimé à 121 000 frs .

Bilan financier 1996 (arrêté au 15/12/96)

Le Maire a présenté au Conseil Municipal article par article, les dépenses et les recettes réalisés au cours de l'année 1996. Le Conseil Municipal a décidé du report d'investissement à effectuer en 1996 correspondant aux travaux de réfection de la rue neuve et la rue de l'église pour la somme de 126 000 frs.

L'excédent de fonctionnement dégagé est de 197 947 frs, le déficit d'investissement est de 158 501 frs. Le fonds de roulement au compte administratif 1995 étant de + 213 330 frs, il résulte pour l'année 1996 un solde positif de 126 776 frs (+ 197 947 - 158 501 + 213 330 - le report d'investissement 1997 : 126 000 frs)

Voyage scolaire à Bachat Bouloud

Une classe de nature à Bâchat Bouloud a été prévue du 5 au 16 mai 1997 pour les élèves de CE1 et CE2 soit 33 élèves. Le département demande une participation de 3 000 frs par jour pour 33 enfants, non compris les frais de transport et les dépenses liées au recrutement d'un animateur titulaire du BAFA.

La commune a décidé de prendre à sa charge environ 50 % de la dépense totale et une participation pécuniaire sera demandée aux parents pour le reste. Cette participation a été fixée à la somme de 850 frs payable en 2 versements (400 frs pour le 30 avril 1997 et 450 frs pour le 31 mai 1997), le montant prévisionnel de la dépense s'élevant à environ 53 800 frs. Monsieur le Maire a été chargé de recruter un animateur titulaire du BAFA.

Archives communales

Le 16 janvier dernier, M le conservateur des Archives Départementales de la Marne a contrôlé les Archives de notre commune. Après nous avoir adressé l'état de nos archives et nous avoir demandé de prendre certaines mesures conservatoires, il nous est demandé de déposer à la garde des Archives de la Marne, les registres de délibérations du Conseil Municipal antérieurs à 100 ans (1840-1890), soit 4 registres, ainsi que le registre de la Fabrique également antérieur

Les Conseils Municipaux

à 100 ans (1808-1850).

Le Conseil Municipal accepte de confier ces registres aux Archives de la Marne qui se chargeront de leur restauration et de leur conservation dans des conditions optimales de sécurité, sachant que leur restitution sera possible sur simple demande de notre part.

Il a été procédé au listage des différents besoins recensés par les membres des commissions :

- Lame niveleuse pour la neige ; remplacement de certaines boules d'éclairage public ; amélioration de l'éclairage public à certains carrefours ; remplacement de convecteurs défectueux ; enrobé autour de la benne à verre, problème du bruit de la salle des fêtes pour les riverains ; démolition ancien logement de fonction ; achat de matériel pour l'école ; achat d'un photocopieur pour la Mairie...

Il a été décidé l'achat d'une photographie aérienne de la commune, faite par l'Institut Géographique National pour un montant de 866 frs TTC.

Une première étude a été réalisée dans le cadre d'un projet intercommunal, pour l'aménagement du terrain de sport sur la commune de Les Mesneux. Le coût prévisible, après étude du dossier par la Direction Départementale de l'Équipement, serait de l'ordre de 2 135 000 frs. Monsieur le Maire a demandé à M. JC ETIENNE de nous soutenir dans la réalisation de ce projet.

Reprise des V.R.D. lotissement Noyer des Enfants II
Le Conseil Municipal a décidé d'accepter la rétrocession de la voirie et des espaces verts du lotissement le Noyer des Enfants II et de charger le Maire des formalités administratives nécessaires à cette reprise.

Affaires Scolaires, Aménagement des rythmes scolaires

Mr le Maire a donné lecture au Conseil Municipal d'un courrier en date du 7 Février 1997, émanant de la Préfecture, du Conseil Général et de l'Union Amicale des Maires de la Marne, relatif à l'aménagement des rythmes scolaires et à la proposition qui est faite à titre expérimental à ce chantier.

Après un débat très ouvert, le Conseil Municipal prenant en compte l'importance du projet tant en ce qui concerne les rythmes biologiques de l'enfant que les activités sportives et culturelles ou les activités ouvertes sur l'extérieur dans le cadre des après-midi "sans cartable", émet les remarques suivantes :

- le temps qui est alloué pour la réponse ne permet pas d'établir une réflexion suffisante pour la définition des rythmes chrono-pédagogiques, des contenus sportifs et culturels de la gestion des charges incombant à la Municipalité ;

- il en va de même pour la délibération des plages horaires et leur incidence sur la diminution des vacances ;

- la nécessité d'intégrer ces réformes de fond dans ce projet pédagogique de l'école demande une concertation à la fois avec les enseignants et les parents d'élèves que le temps imparti ne nous permet pas de susciter.

Le Conseil Municipal est conscient de l'intérêt que représente à terme une telle réflexion mais estime ne pas pouvoir actuellement donner la réponse à la proposition dans la mesure où il considère qu'une réflexion plus large est nécessaire avant de s'engager.

Budget primitif 1997

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif de l'exercice 1997 par vote à bulletin secret de 15 Oui. Le B.P s'établit comme suit, tant en dépenses qu'en recettes :

FONCTIONNEMENT	1 841 727 F
INVESTISSEMENT	313 033 F

Il a également été décidé à l'unanimité de reconduire en 1997, les mêmes taux d'Impôts Locaux qu'en 1996, à savoir :

Taxe d'habitation	11,82%
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	13,30%
Taxe Foncière sur les propriétés non Bâties	12,18%
Taxe Professionnelle	9,60%

Les Investissements prévus ont été répartis comme suit :

- Un photocopieur pour le Secrétariat de Mairie selon devis et contrat d'entretien de Champagne Reprographie pour la somme de 17 500 Frs
- Un limiteur de son pour la Salle Polyvalente, environ 15 000 Frs
- Une lame niveleuse (Neige) 10 000 Frs
- Remplacement de convecteurs 4 800 Frs
- Remplacement de l'informatique du Secrétariat de Mairie, environ 12 000 Frs
- Achat mobilier école, 5 000 Frs
- Matériel de Musculation demandé par l'A.S.C., environ 10 000 Frs à déduire de leur subvention.
- Remplacement du panneau d'affichage communale après démolition de celui existant, environ 5 000 Frs
- Travaux d'éclairage public 15 000 Frs
- Démolition des ralentisseurs d'entrée de village environ 10 000 Frs

Les Subventions attribuées sont les suivantes :

Comité des Fêtes	13 000 Frs
A.S.C.	4 500 Frs
A.D.M.R.	3 600 Frs
Familles Rurales	10 000 Frs
Bibliothèque	1 600 Frs
Divers	1 300 Frs

Le Budget Municipal

Les tableaux et graphiques suivants présentent et comparent les budgets réalisés au cours des années 1995 et 1996 dans notre Commune. Il est à noter que les chiffres 1996 correspondent au bilan financier au 15 décembre 1996, ce qui ne modifie en fait que très peu les chiffres de l'année.

Le budget de fonctionnement, véritable reflet des dépenses d'une commune, se situe aux environs de 1.750.000 F.

L'investissement qui dépend à la fois des demandes des habitants d'une commune et des possibilités de réponses est très variable d'une année sur l'autre; il se situe en 96 aux environs de 300.000 F.

Le fond de roulement (réserve financière de la commune) est voisin pour ces deux dernières années de 200.000 F.

En fonctionnement la majorité de nos recettes provient de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat et des impôts locaux (**81 % des recettes en 96**). La Dotation globale de financement augmente annuellement d'environ 2 %.

Les impôts locaux regroupent les 4 taxes :

- ☞ Taxe d'habitation,
- ☞ Taxe sur les propriétés foncières bâties, payée par les propriétaires immobiliers,
- ☞ Taxe sur les propriétés foncières non bâties, payée par les propriétaires terriens,
- ☞ Taxe professionnelle qui fait la richesse d'une commune et qui est payée par les artisans, commerçants, industries... Dans notre commune elle ne représente que 8,7 % des impôts locaux en 1996.

Les investissements sont réalisés grâce à :

- 1 - L'excédent dégagé du fonctionnement qui est d'autant plus important que la Taxe Professionnelle est élevée. Chez nous les frais de fonctionnement absorbent 90 % des recettes.
- 2 - Les recettes d'investissement (Taxe locale d'équipement, Fond de compensation de la T.V.A., Subventions d'équipement spécifiques des programmes engagés.
- 3 - L'emprunt.

Actuellement, compte tenu de ces conditions défavorables (taxe professionnelle insuffisante), l'endettement de notre commune se situe à hauteur de 18,76 % des recettes de fonctionnement en 95 et de 18,77 % en 96, ce qui nous place au niveau de la moyenne départementale.

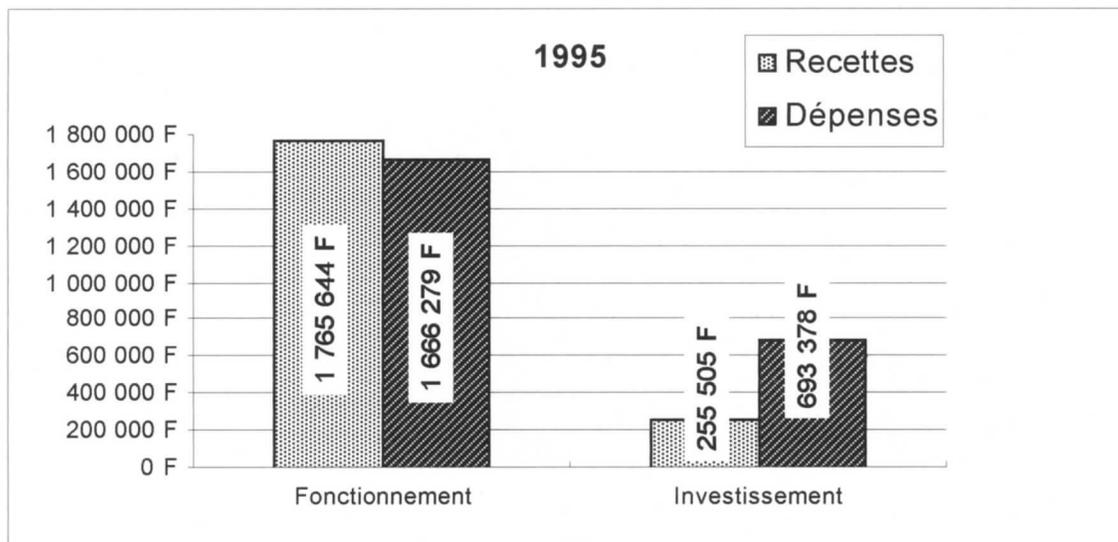
Nos dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

- ☞ Charges de personnel : **33 % en 1996** (Salaires et charges sociales),
- ☞ Participations aux charges intercommunales (SICOM, Syndicat Scolaire de Villedommange, Aide Sociale) : **30 % en 1996**,
- ☞ Travaux d'entretien (Bâtiments, voiries, éclairage public, fleurs) : **14 % en 1996**,
- ☞ Frais de gestion générale (Fêtes, cérémonies, transport, indemnités de fonction) : **11 % en 1996**,
- ☞ Intérêts de nos emprunts : **8 % en 1996**,
- ☞ Soit pour ces cinq postes difficilement compressibles un total de **96 % du budget de fonctionnement 1996**.

Ces chiffres nous incitent à une gestion serrée et rigoureuse, seule manière de répondre au mieux aux aspirations des habitants de notre commune.

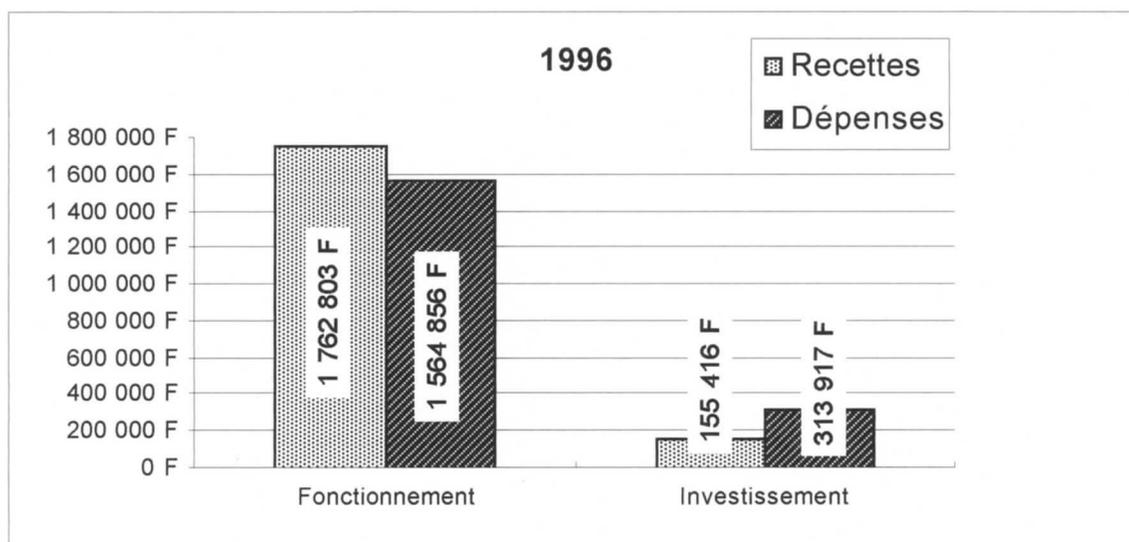
Le Budget Municipal en graphiques

Année 1995



Fond de roulement au 1/1/95	+551 839 F
Résultat 1995	-338 508 F
Fond de roulement au 31/12/95	+213 331 F

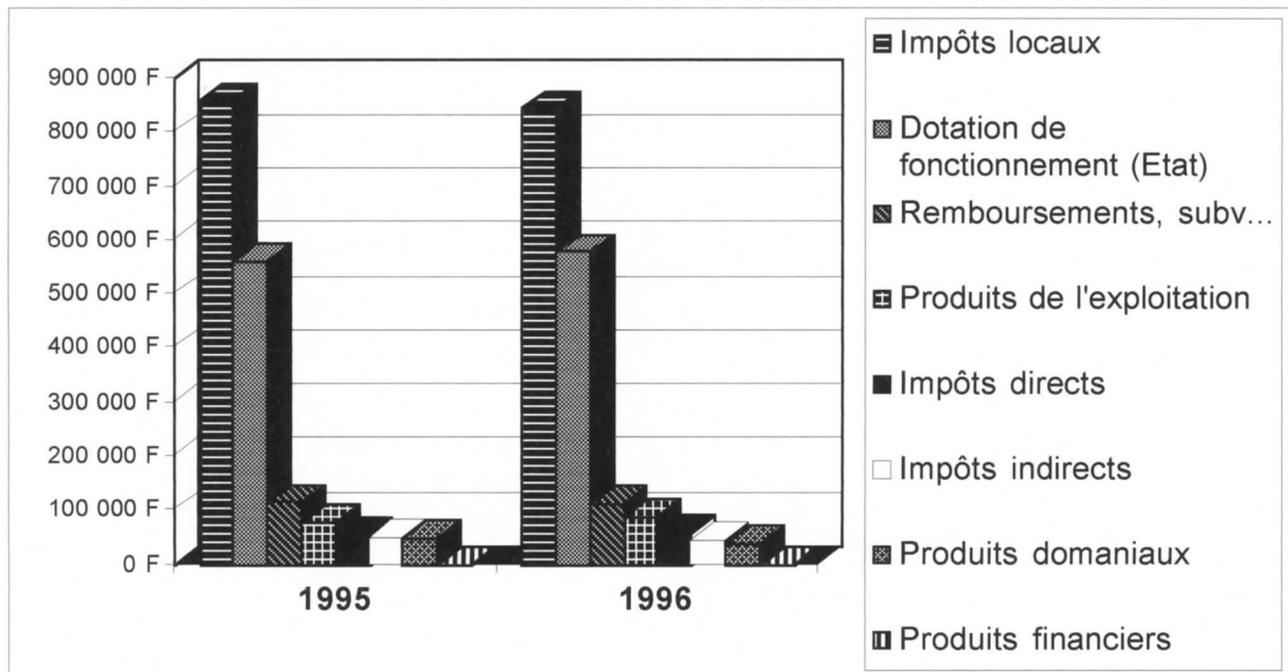
Année 1996



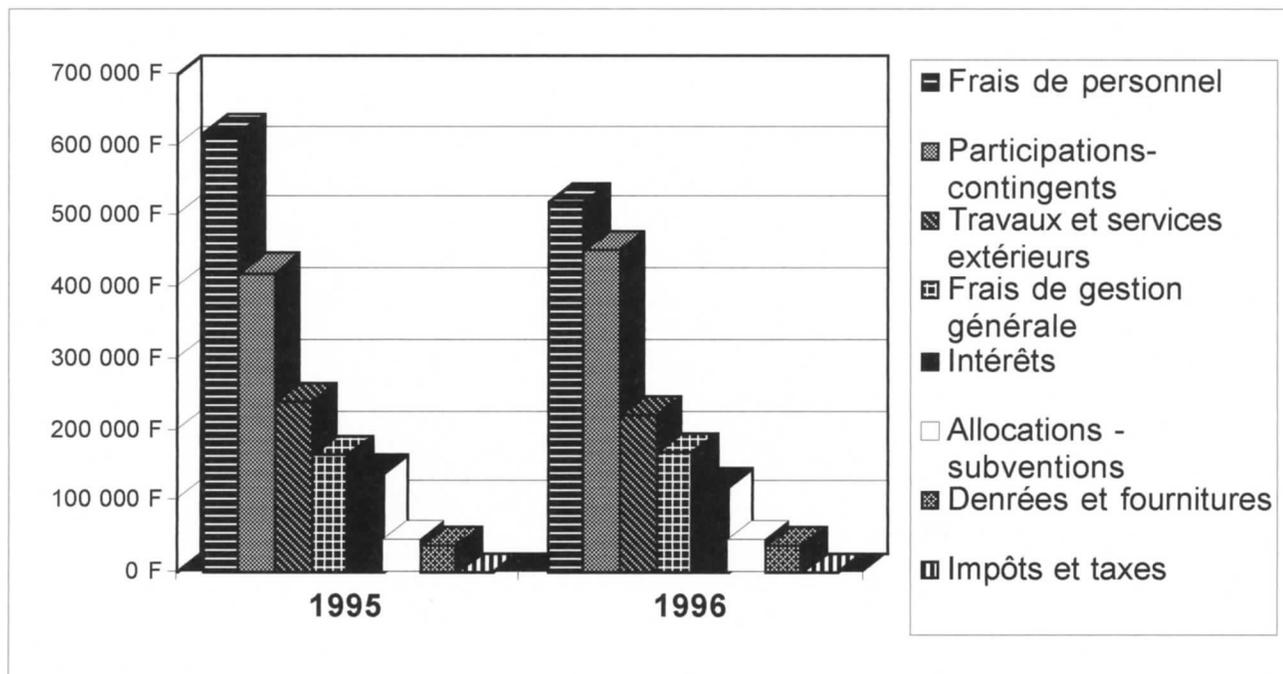
Fond de roulement au 1/1/96	+213 331 F
Résultat 1996	+39 446 F
Fond de roulement au 31/12/96	+252 777 F

Recettes de fonctionnement**1995****1996**

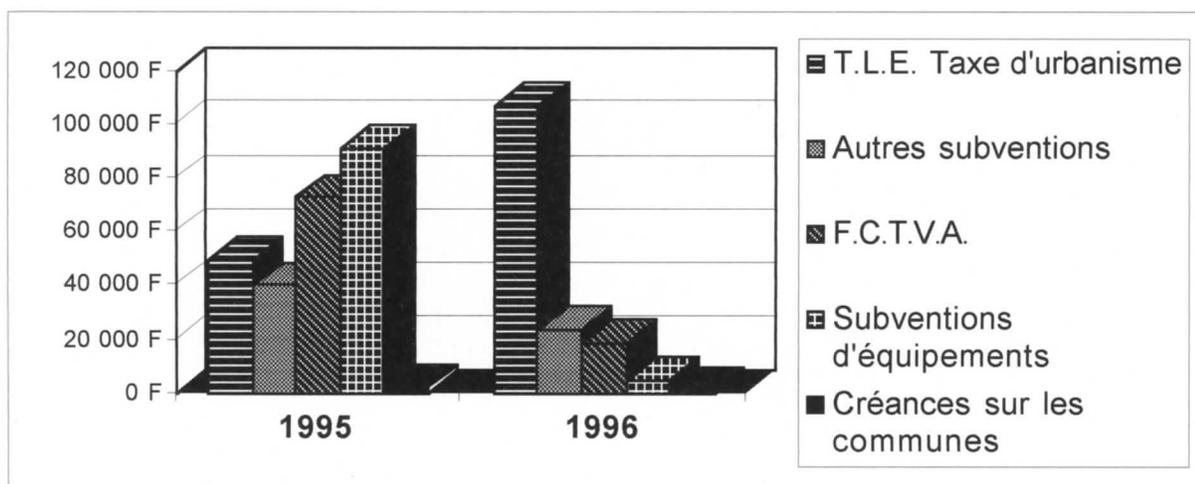
Impôts locaux	859 354 F	844 620 F
Dotation de fonctionnement (Etat)	561 080 F	577 467 F
Remboursements, subv...	114 885 F	112 286 F
Produits de l'exploitation	78 111 F	87 200 F
Impôts directs	55 890 F	58 910 F
Impôts indirects	49 252 F	44 064 F
Produits domaniaux	47 020 F	38 206 F
Produits financiers	50 F	50 F

**Dépenses de fonctionnement****1995****1996**

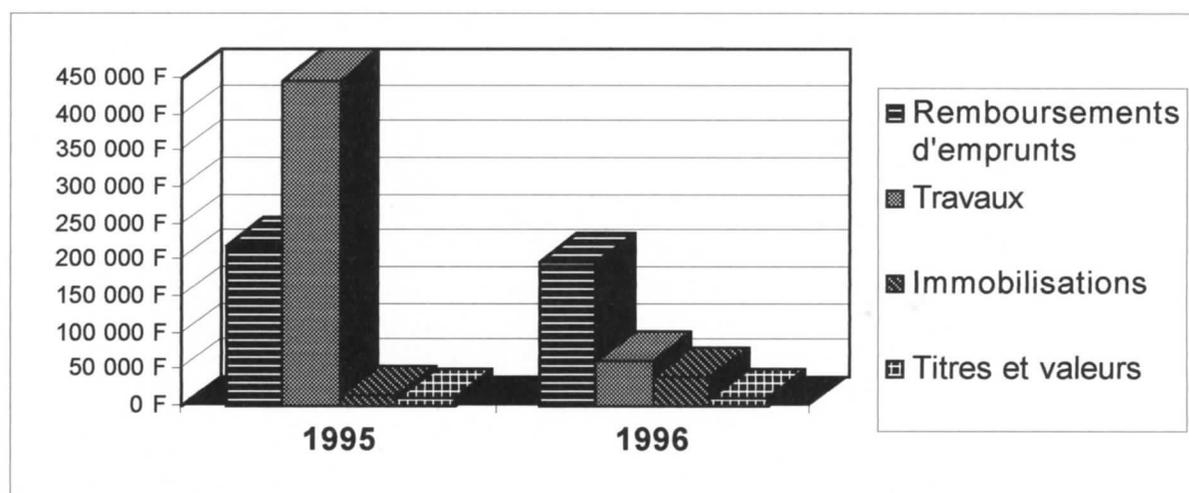
Frais de personnel	618 059 F	519 600 F
Participations-contingents	421 165 F	453 104 F
Travaux et services extérieurs	240 679 F	221 943 F
Frais de gestion générale	164 577 F	167 567 F
Intérêts	138 003 F	120 675 F
Allocations -subventions	43 240 F	44 095 F
Denrées et fournitures	36 628 F	36 791 F
Impôts et taxes	925 F	1 081 F



Recettes d'investissement	1995	1996
T.L.E. Taxe d'urbanisme	49 296 F	107 000 F
Autres subventions	40 000 F	23 591 F
Fond Compensation de la T.V.A.	72 818 F	18 656 F
Subventions d'équipements	91 150 F	5 049 F
Créances sur les communes	2 241 F	1 120 F



Dépenses d'investissement	1995	1996
Remboursements d'emprunts	218 912 F	198 916 F
Travaux	448 287 F	63 383 F
Immobilisations	15 038 F	39 603 F
Titres et valeurs	11 140 F	12 015 F



Les Associations et L'École primaire

Le Comité des Fêtes

Un petit mot du comité des fêtes, pour vous résumer nos dernières manifestations.

Tout d'abord, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli nos anciens le 24 novembre lors du traditionnel repas. Cette journée agréable fut appréciée par tous. Nous avons reçu la chorale de Bezannes qui a charmé et fait chanter nos anciens qui ont pu terminer la journée par quelques pas de danse.

Le 8 décembre ce fut au tour des plus jeunes de venir se réjouir. Un après midi magique leur était réservé. Après le spectacle, le Père Noël est apparu pour la joie des plus petits. Un goûter accompagné de friandises fut offert à chaque enfant.

Le 8 février avait lieu la soirée de la St Valentin. Plus d'une centaine de participants s'était donnée rendez-vous. Au cour du repas, plusieurs personnes ont pu exercer leurs talents de chanteurs lors d'un karaoké. Puis ce fut une nuit de folie où chacun put danser jusqu'au petit matin.

Cette soirée fut très réussie et il régna une très bonne ambiance.

Le samedi 15 mars avait lieu notre Assemblée Générale. Après une rétrospective de nos manifestations passées, nous avons élu notre nouveau bureau. Le Comité est actuellement composé de 27 membres. Si des personnes sont intéressées pour participer à la vie de notre village au sein du Comité, elles sont évidemment les bienvenues.

La Famille Rurale

Cette année encore, l'Association des Familles Rurales de les Mesneux organise un centre aéré pour les enfants de 4 à 10 ans. Il se déroulera comme d'habitude dans le bâtiment la Croisette et sur 5 semaines, à savoir du 30 juin au 1er août 1997.

Dès le début du mois de mai, vous aurez connaissance du programme et des modalités d'inscription. Nous vous disons à bientôt.

L'École primaire

Quelques nouvelles brèves de l'école

Vous souvenez-vous, dans le bulletin précédent, nous vous propositions une devinette : "Combien d'enfants ont usé leur fond de culotte sur les bancs de l'école des Mesneux depuis 1986, date de la photo de classe parue dans ce même bulletin ?" Il s'agissait de 152 enfants. L'aviez-vous trouvé ? Bravo.

Depuis ce temps, tous les ans, nous fêtons Carnaval. Avec cette année un temps superbe et des costumes toujours aussi beaux et originaux. Merci encore aux mamans (et aux papas !) qui ont confectionné crêpes, gaufres, beignets, meringues, gâteaux pour cette journée. Un vrai régal pour les yeux et votre palais. (Photo)

Laissons maintenant la place à quelques écrivains en herbe (classe de CM1- CM2) qui ont créé des poésies sur le hérisson (dont 1 spécimen qui est venu nous rendre visite à l'école) et qui les ont imprimées sur nos ordinateurs.

Histoire d'hérisson.

Un jour un hérisson allait se faire attaquer par un animal inconnu. Il était triste, il voulait des amis mais avec ses piques il faisait peur à tout le monde. Tout à coup il vit un escargot qui lui aussi était triste parcequ'il était tout gluant. Tout les deux décidèrent de devenir amis.

Tout contents les deux animaux restèrent ensemble pendant toute leur vie.

Marion Leduc



Informations Diverses

Pour être informé, pensez aussi à regarder les panneaux d'affichage municipaux

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie au public

Lundi	14 h 00 à 18 h 30
Mardi	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	14 h 00 à 18 h 30
Vendredi	14 h 00 à 16 h 00
Tel :	03 26 36 55 98
Fax :	03 26 50 20 90

LA POSTE

Permanence à la Mairie
Lundi, Mercredi, Vendredi :
de 16 h 00 à 17 h 00

Les Personnes ayant des restes de laine peuvent les apporter chez Mme Huet afin de les transformer en pulls chauds pour les enfants de Roumanie. Merci.

La dernière collecte pour les lépreux s'élevait à 346 francs.

Un étal de fruits et légumes est présent chaque dimanche matin sur la place de la Mairie

HORAIRES ET CULTES

18 mai à 9 H 45 • Les Mesneux •
Fête patronale

25 mai à 9 H 45 • Bezannes •
Fête patronale

1er juin à 9 H 45 • Bezannes •
Première communion

8 juin à 10 H 30 • Les Mesneux •
Profession de Foi

15 juin à 9 H 45 • Ormes •

**Dimanche 22 juin
sortie paroissiale
invitant
les participants
à découvrir
les églises
de Bezannes,
Les Mesneux
et Ormes**

Rendez-vous à 9 h 15 en l'église
Ste Bernadette de Tinquieux

TINQUEUX

Samedi à 18 h 30
Dimanche à 11 h 00

**Presbytère Permanence
6 avenue du 29 Août 44
Tinquieux**

Père C. COLLIGNON
Tel : 03 26 08 10 12

Père P. JADOT
Tel : 03 26 85 82 19

Stat Civil

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents pour la naissance de :

VEISSE	Mélanie	31 octobre	1996
JACQUINET	Benjamin	11 janvier	1997
HERVE	Solenne	4 février	1997
DANHIEZ	Marie-Soline	6 février	1997
ALEMANY	Charlotte	17 février	1997
ROGIER	Chloé	3 avril	1997

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés et à leur famille :

LINGAT Laurent et MORLET VALÉRIE	18 janvier	1997
DESAUTELS Patrice et LEROY Catherine	2 mai	1997
KELLEN Olivier et VINCOURT Valérie	3 mai	1997

Nous présentons nos respectueuses condoléances aux familles qui sont dans la peine après la perte d'un de leur proche :

Mme APPERT COLLIN Alice	12 février	1997
Mme BERTIN Claude	28 février	1997

Recrutement

de gendarmes et de gendarmes auxiliaires

La gendarmerie nationale nous a fait part de son désir de s'adapter aux transformations de notre société et à l'exigence croissante de sécurité de nos concitoyens.

Sa crédibilité et sa capacité à servir la Nation reposent sur la qualité des personnels recrutés aujourd'hui.

Nous vous informons que les jeunes gens intéressés pourront obtenir toutes les précisions utiles auprès de l'Adjudant NOEL soit en se présentant à la Brigade de GUEUX, soit par courrier ou téléphone au 03 26 03 60 04.

Le Culturel s'affirme!

personnes se sont retrouvées le samedi 12 avril lors du vernissage de cette exposition. Puis les visiteurs se sont succédés chaque après midi.

Le dimanche 20 avril nous avons procédé au tirage au sort des programmes afin d'attribuer les tableaux qui étaient offerts par les différents peintres. Nous pouvons considérer que cette première fut une réussite et espérer que beaucoup d'autres suivront. Remerciements à l'ASC, aux viticulteurs qui ont offert le champagne du vernissage, aux horticulteurs qui ont fleuri la Salle Polyvalente et à toutes les personnes qui ont participé à ce 1^o Salon d'Art Visuel des Mesneux.



Prochainement du THEATRE le Samedi 24 mai à 20h30 Salle Polyvalente.

Après Bezannes, après St Brice Courcelles, c'est aux Mesneux que le Petit Théâtre de Mireille a choisi de se donner en spectacle. Le samedi 24 mai à 20 h 30 la salle polyvalente de Les Mesneux a décidé de se transformer en salle de théâtre pour accueillir la troupe amateur du Foyer Rural de Bezannes. Nous pourrons assister à "La bonne adresse" comédie de Marc Camoletti. Soirée conviviale en perspective et rire assuré. Les réservations seront ouvertes à partir du 12 mai 1997 à la mairie de Les Mesneux de 14 h à 17 h et au Foyer Rural de Bezannes de 14 h à 16 h. Tarif unique 30 F.

Enfin le Concert en l'Église de Les Mesneux le Vendredi 30 mai à 21h00

Cette année nous recevrons de nouveau les élèves et les professionnels du Conservatoire de Musique de Reims, qui nous interpréteront en première partie un concerto pour musique de chambre, et en seconde partie un ensemble de cuivre. Les billets seront à prendre en Mairie ou le soir sur place, tarif unique 25 F.

C'est grâce au dynamisme de la commission culturelle de la Municipalité, à la participation active de la section culturelle de l'ASC, à l'ensemble des participants, que nous avons pu établir ce programme pour votre plaisir et le nôtre. Merci de votre témoignage et de votre confiance, car ces dernières manifestations ont obtenu un immense succès, nous n' avons reçu que des échos favorables qui nous encouragent à persévérer.

Les rendez-vous pour partager d'agréables moments dans notre Commune.

Les 17, 18, et 19 mai : Fête Patronale, avec son feu d'artifice le dimanche soir sur le terrain de sports.

Le 24 mai : "LA BONNE ADRESSE" avec le Petit Théâtre de Mireille à 20 h 30.

Le 30 mai : Concert en l'Eglise des Mesneux avec le Conservatoire de Reims à 21 heures.